



## probleme de paiement de jugement et liquidation judiciaire

Par **sossotte**, le **09/02/2012** à **21:34**

Bonjour,

nous sommes en procès avec un artisan en nom propre depuis 5 ans, nous avons remporté l'affaire, celui ci doit nous payer une somme conséquente. Depuis 2007, j'ai versé presque 10000 euros en expert, huissier, avocat et j'en passe, encore la semaine dernière je donnais 900 euros pour la saisie immobilière. Hier je reçois la lettre du greffe qui m'indique que la maison de mon débiteur est en vente pour 160000 euros, maison sur laquelle j'ai payé pour déposer une mesure conservatoire d'hypothèque, et après consultation de mon avocat, il m'annonce que l'on aura rien car il doit déjà de l'argent à la banque etc....Je suis complètement abattue, et je ne comprend pas, on me demande à moi de payer pour les saisies et c'est les banques qui touchent et pas moi. Je ne sais plus quoi faire car certaines personnes me disent que je suis prioritaire sur la banque en tant que victimes. Est ce que quelqu'un peut m'aider, nos comptes sont dans le rouge car on a fait beaucoup de crédits pour finir notre maison endommagées et payé tous les frais de justice. MERCI!!!